

Bac pro Géomètre



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)
| BAC PRO - Baccalauréat Professionnel**

CODE RNCP n° 39269

Certifié par le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de publication : 05/07/2024

Fiche formation mise à jour le 23 janvier 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Pierre Caraminot - Egletons

Métiers

Géomètre Topographe

Objectifs de la formation

Le titulaire du Bac Professionnel Géomètre est amené à participer à la majorité des activités du géomètre tant en milieu urbain que rural.

Ces activités sont exercées dans les domaines d'intervention suivants :

- Topographie,
- Foncier,
- Détection de réseaux.

Elles constituent un large panel de tâches très diverses, menées sur le terrain et au bureau. Elles nécessitent du matériel numérique en évolution permanente permettant de capturer la réalité du terrain, ainsi que l'utilisation de logiciels professionnels dédiés au traitement numérique et graphique (2D, 3D, environnement BIM ...) par modélisation des données.

Le titulaire du Bac Professionnel Géomètre exerce un emploi de technicien en entreprise de géomètre-expert, du secteur des travaux publics et de la construction, de topographie, de détection de réseaux ou des services techniques de collectivités territoriales et de l'administration publique.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français / Histoire Géographie
- Mathématiques / Sciences physiques
- Langue vivante étrangère (Anglais)
- Arts Appliqués
- EPS

Domaine Professionnel

- Topographie : levé, géoréférencement, implantation, récolement, traitement des données
- Préparation et mission foncière
- Détection de réseaux
- Prévention Santé Environnement
- Economie de Gestion

Poursuite d'études

- BTS MGTMN

Infos pratiques

Pré-requis

Après un CAP ou une 2^{nde}

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)

Modalités de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise -Formation proposée en Mixité en classe de première après une seconde en scolaire

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel